

.. *Division de l'information, de la documentation et des recherches – DIDR*

15 juillet 2021

Sri Lanka : Le recrutement de mineurs par les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE)

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

| | | |
|--------|--|---|
| 1. | L'enrôlement des mineurs | 3 |
| 1.1. | Stratégie de recrutement | 3 |
| 1.2. | Propagande | 4 |
| 1.3. | Entraînement | 4 |
| 2. | Participation aux combats | 5 |
| 2.1. | Une forte présence en première ligne | 5 |
| 2.1.1. | La Brigade des léopards..... | 5 |
| 2.1.2. | Nombre estimé de combattants..... | 5 |
| 2.1.3. | Missions attribuées..... | 5 |
| 2.1.4. | Exemple de batailles | 6 |
| 3. | Le cessez-le-feu de 2002 | 6 |
| 3.1. | Engagements des LTTE à cesser le recrutement de mineurs dans leurs rangs | 6 |
| 3.2. | Des engagements non tenus et la poursuite du recrutement | 7 |
| 4. | Le recrutement d'enfants après la reprise du conflit | 7 |
| 4.1. | Un recrutement massif | 7 |
| 4.2. | La phase finale du conflit..... | 8 |
| 5. | Poursuites judiciaires et mesures de réhabilitation | 8 |

Résumé : Les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) ont eu recours au recrutement des mineurs dès 1984. Les enfants soldats étaient recrutés dès l'âge de 12 ans, la plupart du temps de manière forcée, dans les provinces du nord et de l'est où les LTTE étaient déjà présents. Les enfants soldats subissaient un entraînement intensif et étaient formés aux techniques de combat. Ils étaient également utilisés comme kamikazes, en particulier les filles. L'intensification du conflit a eu pour conséquence un recrutement plus élevé chez les enfants.

Abstract : Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) has recruited and used children as soldiers from 1984. Child soldiers were recruited from the age of 12, mostly by force, in the northern and eastern provinces where the LTTE was already present. Child soldiers underwent intensive training and were trained in combat techniques. They were also used as suicide bombers, especially girls. The intensification of the conflict has resulted in higher recruitment among children.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. L'enrôlement des mineurs

1.1. Stratégie de recrutement

La branche militaire des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) avait recours à l'enrôlement forcé des enfants. Dès 1984, les LTTE recrutèrent des jeunes âgés de moins de 16 ans dans leur base de Pondichéry (Inde)¹. Ils formaient alors la « *Baby Brigade* » ou *Bakuts*, commandée par un dénommé Justin. En octobre 1987, les LTTE ont utilisé des enfants dans leurs attaques contre la Force indienne de maintien de la paix (*Indian Peace Keeping Force*, IPKF), au nord de la péninsule de Jaffna². Puis, ils ont été intégrés avec les adultes après 1987³, en raison d'une perte importante d'hommes⁴.

Après leur retraite de la péninsule de Jaffna vers le Vanni (Province du Nord) en 1996, les LTTE ont lancé une campagne de recrutement dans les districts de la province de l'Est, où se trouvaient les familles les plus pauvres et considérées comme ayant un statut inférieur aux familles résidant dans la province du Nord⁵. De 1996 à 2001, des équipes de militants armés ont recruté des jeunes, y compris **de force en maltraitant les parents** et leurs **enfants** qui leur étaient hostiles⁶. En effet, les familles qui refusaient étaient harcelées, menacées et après plusieurs refus, les LTTE pouvaient **enlever les enfants dans la nuit** ou sur le **chemin de l'école**⁷. Ils ciblaient également les lieux publics ou de rassemblement comme les **fêtes dans les temples hindous**⁸.

Par ailleurs, des **enfants auraient rejoint volontairement les LTTE** après avoir été victimes ou témoins d'exactions des forces de sécurité sri lankaises⁹, tels que des « détentions illégales, interrogatoires, tortures, exécutions, disparitions forcées, et viols »¹⁰. Ainsi, des enfants se sont engagés pour « protéger leurs familles, ou venger des exactions réelles ou perçues »¹¹.

Le recrutement avait lieu essentiellement dans les **zones contrôlées par les LTTE**. Dans ces zones, la fréquentation des écoles a chuté : en effet, par crainte d'un enrôlement de leurs enfants, les parents envoyaient ceux-ci auprès de membres de la famille résidant dans les zones sous le contrôle de l'armée, ou déménageaient vers celles-ci¹². Selon plusieurs rapports, **chaque famille devait donner un fils ou une fille aux LTTE** quel que soit son âge, pour « la cause »¹³. Les LTTE le faisaient savoir de manière orale et informelle, puis passaient dans les familles. Si celles-ci refusaient ou si elles envoyaient leurs enfants dans les zones contrôlées par l'armée, tous leurs biens et propriétés étaient saisis par les LTTE¹⁴. Les enfants étaient recrutés **dès l'âge de 12 à 18 ans**, mais des enfants âgés de 9 ans ont aussi pu être enrôlés¹⁵.

Les filles et les femmes recrutées au sein des LTTE vivaient et combattaient séparément des hommes. Le recours au recrutement de combattants du genre féminin était justifié par les cadres du LTTE comme contribution à la libération des femmes et à l'opposition au système traditionnel oppressif¹⁶. Cette idée découle du « féminisme martial » qui a permis l'égalité relative dans le cadre de la lutte armée mais qui, selon le chercheur Laurent Gayer¹⁷, « n'est rien d'autre qu'un droit égal à mourir »¹⁸. Les filles qui s'engageaient auprès des LTTE ne demandaient pas l'autorisation à leur père ou frère alors même qu'elles étaient sous leur contrôle¹⁹. L'engagement dans la lutte était vu comme bouleversant les

¹ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ;

² Human Rights Watch (HRW), 11/2004, [url](#) ; GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; BRAITHWAITE John, D'COSTA Bina, 2018, p. 371, [url](#) ;

³ YONG Meng Yoong, p. 24, [url](#) ; BECKER Jo, 2007, p. 7, [url](#) ;

⁴ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; SOMASUNDARAM Daya, 25/05/2002, [url](#)

⁵ HRW, 11/2004, [url](#)

⁶ University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#)

⁷ BECKER Jo, 2007, p. 7, [url](#) ;

⁸ BECKER Jo, 2007, p. 7, [url](#) ;

⁹ SOMASUNDARAM Daya, 25/05/2002, [url](#)

¹⁰ HRW, 11/2004, [url](#)

¹¹ HRW, 11/2004, [url](#)

¹² NIRUPAMA SUBRAMANIAN, 2005, pp. 176-178 ; University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#)

¹³ University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#) ; Amnesty International, 10/07/2007, [url](#) ; BECKER Jo, 2007, p. 7, [url](#) ;

¹⁴ University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#)

¹⁵ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; SOMASUNDARAM Daya, 25/05/2002, [url](#)

¹⁶ HRW, 11/2004, [url](#)

¹⁷ Chargé de recherches rattaché aux institutions suivantes : CNRS, CERI-ScPo, EHESS.

¹⁸ GAYER Laurent, 2019, [url](#) ;

¹⁹ ANN Adele, 19/10/1993, p. 18.

rappports de genre dans la division sexuelle du travail mais également d'une aspiration à faire évoluer leur statut au sein de la société²⁰.

1.2. Propagande

La propagande des LTTE était mise en place « du nord à l'est [du pays], lors d'évènements spéciaux qui honoraient [leurs héros], de **parades, d'expositions publiques d'attirail de guerre, de discours, de vidéos** » et de **mises en scène théâtrales** dans la rue²¹. En outre, les cadres des LTTE allaient souvent dans les **écoles** pour parler de leur lutte²². De plus, dans « certaines régions, les LTTE [ont pu fournir] aux enseignants et aux directeurs des **examens sur l'histoire des LTTE** », et des « leçons d'histoire »²³.

Dans leurs discours, les LTTE mettaient en avant les discriminations et exactions dont les Tamouls avaient été victimes et leur projet d'un État séparé²⁴. En outre, des évènements ont pu avoir lieu où étaient véhiculés « l'idéologie nationaliste [du groupe et] le développement de la haine et de la peur » contre les Singhalais²⁵.

1.3. Entraînement

Durant les premières années du conflit, les enfants-soldats, les « *Tiger cubs* », recevaient un entraînement non militaire, qui était porté sur l'éducation primaire et la pratique d'exercices physiques²⁶.

Par la suite, l'entraînement des unités d'enfants s'est durci. Ils étaient entraînés **4 mois dans la jungle**²⁷, notamment afin d'endurcir les enfants recrutés en milieu urbain, considérés comme moins performants²⁸. Le matin, ils se réunissaient pour la levée du drapeau, puis ils suivaient un entraînement physique, lors duquel ils apprenaient à tirer et étaient formés aux **techniques militaires de combat**, aux conditions de vie dans une situation de bataille et à l'exercice de la parade²⁹. Ils étaient aussi amenés à lire de la littérature des LTTE ayant pour sujet les communications, les explosions et les techniques de renseignement. Ils n'avaient pas le droit de quitter le camp pour rejoindre leur famille. Les entraînements ont été à nouveau renforcés après 1990. Les programmes d'entraînement avaient pour but de les rendre « plus audacieux que les adultes »³⁰. Les « enfants qui faisaient des erreurs étaient fréquemment battus »³¹.

La **désertion était rendue impossible** du fait qu'ils étaient déployés loin de chez eux³². Ceux qui essayaient de s'échapper étaient « sévèrement punis » et ils étaient battus devant leur unité, les punitions publiques ayant pour but de dissuader ceux qui étaient tentés de partir³³. Par ailleurs, le département de recherches de l'Université d'Oxford, le *Refugee Studies Centre*, a publié le témoignage de filles qui ont voulu partir et qui ont subi des violences punitives perpétrées par des filles plus âgées³⁴.

²⁰ ANN Adele, 19/10/1993, p. 18.

²¹ HRW, 11/2004, [url](#) ; SOMASUNDARAM Daya, 25/05/2002, [url](#)

²² BECKER Jo, 2007, p. 12, [url](#) ;

²³ BECKER Jo, 2007, p. 12, [url](#) ;

²⁴ BECKER Jo, 2007, p. 13, [url](#) ;

²⁵ Refugee Studies Centre, « s. d. », p. 55, [url](#)

²⁶ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; YONG Meng Yoong, 2002, p. 19, [url](#) ;

²⁷ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ;

²⁸ RODRIGO Nisala A., 2019, p. 14, [url](#) ;

²⁹ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ;

³⁰ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ;

³¹ HRW, 11/2004, [url](#)

³² RODRIGO Nisala A., 2019, p. 13, [url](#) ;

³³ HRW, 11/2004, [url](#)

³⁴ Refugee Studies Centre, « s. d. », p. 42, [url](#) ;

2. Participation aux combats

2.1. Une forte présence en première ligne

2.1.1. La Brigade des léopards

Le conflit s'étant intensifié, les LTTE ont créé une **unité d'élite composée d'enfants orphelins**, appelée *Leopard Brigade* ou *Sirasu Puli*, qui s'est illustrée en tuant environ 200 soldats d'élite de l'armée sri lankaise à Kanakarankulam dans le Vanni le 4 décembre 1997³⁵. Ils étaient envoyés en mission aux côtés des forces tant terrestres que navales³⁶.

2.1.2. Nombre estimé de combattants

Selon l'analyste spécialisé dans les questions de terrorisme Rohan Gunaratna³⁷, 40% des combattants des LTTE étaient mineurs, un nombre inférieur aux données des services de renseignement militaire sri lankais qui l'ont estimé à 60%³⁸. Cependant, le nombre total d'enfants recrutés dans les rangs des LTTE reste inconnu.

Il a été estimé que 60% des combattants morts entre 1995 et 1998 étaient des filles et des garçons âgés de moins de 18 ans, pour la plupart entre 10 et 16 ans. Ce taux résulte des annonces des LTTE eux-mêmes, mais il est admis par les services secrets sri lankais et corroboré par Dushy Ranatunge, un chercheur sri lankais³⁹. En effet, les enfants-soldats des LTTE constituaient une part très importante des victimes de la guerre, car ils étaient **envoyés en première ligne du front**, avec les femmes-soldats, comme lors de la bataille de Weli Oya en juillet 1995, remportée par l'armée sri lankaise⁴⁰. Les enfants ont principalement été tués dans les batailles de Batticaloa, Kilinochchi, Paranthan, Elephant Pass et Jaffna⁴¹.

2.1.3. Missions attribuées

Les enfants étaient fréquemment envoyés pour combattre « lors de batailles à haut risque »⁴². Les enfants-soldats étaient entraînés pour **participer à la lutte armée au même niveau que les adultes**. Ils ont participé à des « massacres organisés »⁴³ et ont été déployés dans les batailles menées dans le nord du pays et exposés à l'artillerie et aux frappes aériennes⁴⁴.

En outre, ils étaient également utilisés pour commettre des **attentats-suicides à la bombe**, en particulier les femmes et les filles qui passaient plus inaperçues puisqu'elles subissaient moins de fouilles aux *checkpoints*⁴⁵. Les femmes étaient massivement entraînées pour devenir des kamikazes⁴⁶. Ainsi, Laurent Gayer a expliqué que nombre d'entre elles avaient été victimes de violences sexuelles de la part de l'armée sri lankaise, pendant le conflit, et qu'il s'agissait de transformer « leur corps "pollué" [...] en armes de précision ». Les Tigres « leur [offraient] l'occasion de se venger de leur ennemi mais aussi de se purifier par le feu, dans une réactualisation martiale du rite ancien connu sous le nom d'*agni pravesam* »⁴⁷.

Les jeunes recrutés par les LTTE portaient sur eux une capsule de cyanure, appelée *kuppi*, qu'ils devaient utiliser pour échapper aux arrestations de l'armée et ne pas être capturés vivants. La prise de cyanure symbolise « l'engagement total pour la cause du Tamil Eelam »⁴⁸. De plus, ils portaient

³⁵ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; RODRIGO Nisala A., 2019, p. 36, [url](#) ;

³⁶ RODRIGO Nisala A., 2019, p. 36, [url](#) ;

³⁷ Professor of Security Studies à la S. Rajaratnam School of International Studies, Nanyang Technology University, Singapour.

³⁸ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

³⁹ GUNARATNA Rohan, 07/1998, [url](#)

⁴⁰ GUNARATNA Rohan, 07/1998, [url](#) ; GRAY David H., OWEN MATCHIN III Tom, 06/2008, p. 108-114, [url](#) ;

⁴¹ GUNARATNA Rohan, 07/1998, [url](#)

⁴² Amnesty International, 10/07/2007, [url](#)

⁴³ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

⁴⁴ RODRIGO Nisala A., 2019, p. 14, [url](#)

⁴⁵ HRW, 11/2004, [url](#)

⁴⁶ GAYER Laurent, 2019, [url](#) ; YONG Meng Yoong, 2002, p. 27, [url](#) ;

⁴⁷ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

⁴⁸ GAYER Laurent, 2019, [url](#)

également sur eux des grenades, avec pour instruction de se faire exploser plutôt que de se faire capturer par l'armée sri lankaise⁴⁹.

2.1.4. Exemple de batailles

Une des premières opérations où les enfants-soldats ont été déployés était l'attaque à l'intérieur d'un camp de l'armée à Mankulam, dans le nord du pays, le 22 novembre 1990. La *Baby Brigade* est intervenue après l'explosion d'un kamikaze. Un tiers des soldats de l'armée sri lankaise a alors été tué et une partie des survivants a été faite prisonnière⁵⁰.

La seconde grande opération impliquant des enfants-soldats était l'attaque du complexe militaire d'Elephant Pass, le 10 juillet 1991. Les LTTE ont utilisé des chars-bulldozers, puis des « vagues de combattants LTTE issus des *Baby Brigades* » sont entrés dans la base. Selon Rohan Gunaratna, les commandants des LTTE ont dû tirer dans les pieds des enfants-soldats et les humilier pour les contraindre à combattre. La plupart des combattants tués lors de cette opération, au nombre de 550, étaient des mineurs⁵¹.

Par ailleurs, le 4 décembre 1997, la Brigade des Léopards a tué environ 200 soldats de l'armée d'élite sri lankaise à Kanakarankulam dans le Vanni⁵².

3. Le cessez-le-feu de 2002

3.1. Engagements des LTTE à cesser le recrutement de mineurs dans leurs rangs

Dès les premières années du conflit, en mai 1988, Olara Otunnu, l'envoyé spécial des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, s'était rendu à Sri Lanka, chargé « d'examiner les problèmes auxquels les enfants pris dans la guerre civile faisaient face ». Les cadres du LTTE s'étaient alors engagés oralement à ne pas recruter d'enfants en dessous de l'âge de 17 ans et à ne pas les envoyer au front comme soldats, sans résultat⁵³.

Par la suite, d'autres responsables internationaux ou locaux ont tenté de négocier avec les représentants des LTTE l'arrêt du recrutement de mineurs. A titre d'exemple, le 25 septembre 2001, l'évêque de Batticaloa, le *swami*⁵⁴ de la mission Ramakrishna, le représentant de l'Église méthodiste et deux autres personnalités locales se sont rendus à Ambalanthurai auprès du commandant Karikalan, le chef des LTTE pour la province de l'Est (depuis 1990), pour lui **demander de faire cesser les recrutements forcés d'enfants**⁵⁵. Celui-ci leur a rétorqué que les enfants enrôlés dans les LTTE étaient tous volontaires, et que c'étaient les parents qui leur avaient envoyé un enfant qui faisaient pression sur leurs voisins pour qu'ils fassent de même, et non les LTTE. Enfin, il a nié ordonner la confiscation des propriétés de parents réticents à donner leur enfant⁵⁶.

En 2002, la journaliste indienne Nirupama Subramanian s'est rendue à Kokkadicholai pour y rencontrer Karikalan. Ce dernier était professeur avant le conflit, et sa femme était médecin. Pendant l'interview, Karikalan a nié recruter des mineurs et lui a assuré que toutes les recrues des LTTE étaient volontaires⁵⁷.

Le 22 février 2002, un accord de cessez-le-feu a été signé par le Premier ministre Ranil Wickremasinghe et le dirigeant des LTTE, Velupillai Prabhakaran, sous l'égide de la Norvège⁵⁸. Un peu plus d'un an plus tard, en juin 2003, le gouvernement et les LTTE ont signé conjointement un plan d'action pour les enfants affectés par la guerre⁵⁹. Les négociations du cessez-le-feu s'étaient, en effet, soldées par l'engagement des LTTE de ne plus recruter d'enfants-soldats et de laisser les mineurs rentrer chez eux. Les enfants-soldats devaient être formés à des emplois civils⁶⁰.

⁴⁹ HRW, 11/2004, [url](#)

⁵⁰ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

⁵¹ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

⁵² GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#) ; YONG Meng Yoong, 2002, p. 25, [url](#)

⁵³ YONG Meng Yoong, 2002, p. 29, [url](#)

⁵⁴ Titre de respect qui peut désigner un maître spirituel hindou.

⁵⁵ NIRUPAMA SUBRAMANIAN, 2005, p.176-178; University Teachers for Human Rights–Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#)

⁵⁶ NIRUPAMA SUBRAMANIAN, 2005, pp.176-178 ; University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), 19/10/2001, [url](#)

⁵⁷ NIRUPAMA SUBRAMANIAN, 2005, pp.180-181 ;

⁵⁸ BURSTIN André, 11/02/2008, [url](#)

⁵⁹ Amnesty International, 10/07/2007, [url](#)

⁶⁰ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

3.2. Des engagements non tenus et la poursuite du recrutement

Après le cessez-le-feu, le recrutement des enfants-soldats n'a néanmoins pas cessé⁶¹ et il a même doublé, d'après le rapport d'un cabinet d'avocats britannique⁶². Selon un rapport de l'ONG *Human Rights Watch* publié en 2004, le recrutement des enfants ne s'est plus limité aux zones contrôlées par les LTTE, mais a été étendu aux zones contrôlées par le gouvernement, devenues accessibles à ceux-ci⁶³.

En février 2003, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (*United Nations Children's Fund*, UNICEF) a recueilli plus de 700 plaintes concernant le recrutement des enfants⁶⁴. De nombreux recrutements par enlèvements ont continué à avoir lieu après le cessez-le-feu, recrutements dont le gouvernement serait en partie responsable. En effet, des observateurs internationaux ont accusé l'armée sri lankaise d'aider la milice menée par Vinayagamoorthi Muralitharan, *alias* colonel Karuna, *alias* Karuna Amman, l'ancien commandant de la province Est des LTTE ayant fait défection en 2004⁶⁵, à enlever des mineurs dans le but de les recruter⁶⁶.

4. Le recrutement d'enfants après la reprise du conflit en 2006

4.1. Un recrutement massif

En 2004, suite au tsunami qui a secoué le Sri Lanka, les LTTE ont décidé de recruter des orphelins victimes de la catastrophe⁶⁷. Le « manque d'opportunités pour trouver un emploi » a provoqué l'essor du nombre de personnes prenant les armes⁶⁸. De nombreuses mères seules, notamment de veuves de guerre, ayant choisi de partir travailler au Moyen-Orient, leurs enfants sont alors devenus la cible des recruteurs des LTTE⁶⁹. Le nombre de recrues adultes diminuant, le « recrutement forcé et l'enlèvement des enfants » s'est alors accentué. Cette dynamique de recrutement était présente dès les premiers jours du conflit⁷⁰.

Selon *Amnesty International*, au moins 50 enfants étaient recrutés mensuellement par les LTTE au cours de l'année 2006 ; citant des chiffres de l'Unicef, l'ONG internationale affirmait qu'à la mi-2006, les LTTE comptaient encore 1 545 enfants dans leurs rangs. En outre, la faction dissidente menée par Karuna « aurait recruté une centaine d'enfants dans les zones contrôlées par le gouvernement » au mois de juin 2006. Quant à elle, l'ONG *Child Soldiers International* évoquait le chiffre de 400 recrues à la date de septembre 2007⁷¹.

Ainsi, le recrutement massif d'enfants par les LTTE en vue d'effectuer des tâches militaires à partir de la reprise générale de la guerre en 2006 est un fait admis par la plupart des observateurs. En outre, d'après les statistiques de l'UNICEF pour l'année 2007, 40% de ces enfants-soldats étaient des filles, (un tiers selon *Child Soldiers International*) particulièrement repérables avec leurs cheveux courts dans un pays où les jeunes Tamoules portent traditionnellement les cheveux longs⁷². De janvier 2002 à septembre 2007, le nombre total d'enfants recrutés par les LTTE était de 6000 enfants, même si ce dernier chiffre est considéré comme sous-estimé⁷³.

Pour autant, un rapport de l'ONG *Amnesty International*, en juin 2007, les LTTE s'étaient à nouveau engagés « à faire partir de leurs rangs les mineurs de moins de dix-huit ans d'ici la fin de l'année », engagements qui n'ont été tenus ni par les LTTE ni par la faction de Karuna⁷⁴.

⁶¹ SOMASUNDARAM Daya, 25/05/2002, [url](#)

⁶² Bedford Row, 25/09/2014, [url](#)

⁶³ HRW, 11/2004, [url](#)

⁶⁴ GUNARATNA Rohan, 17/02/2003, [url](#)

⁶⁵ Pour plus d'informations sur l'exclusion de Karuna des LTTE et le conflit entre sa milice et les Tigres tamouls, cf. DIDR, 17/01/2018, 12 p., [url](#)

⁶⁶ The Christian Science Monitor, 29/11/2006, [url](#) ; Amnesty International, 2007, [url](#)

⁶⁷ GRAY David H., OWEN MATCHIN III, 06/2008, p. 110, [url](#)

⁶⁸ GRAY David H., OWEN MATCHIN III, 06/2008, p. 111, [url](#)

⁶⁹ HARENDRA DE SILVA, D. G., 2013, p. 276, [url](#)

⁷⁰ GRAY David H., OWEN MATCHIN III, 06/2008, p. 109, [url](#)

⁷¹ Amnesty International, 2007, p. 584, [url](#) ; Child Soldiers International, 20/05/2008, [url](#) ;

⁷² Country of Origin Research and Information (CORI), 04/2010, [url](#)

⁷³ Child Soldiers International, 20/05/2008, [url](#) ;

⁷⁴ Amnesty International, 10/07/2007, [url](#)

4.2. La phase finale du conflit

Selon *Coalition to stop the use of child soldiers*, des milliers d'enfants-soldats ont été recrutés et utilisés par les LTTE pendant la phase ultime du conflit armé⁷⁵. Selon Jo Becker, directrice du plaidoyer de la division des droits de l'enfant au sein de HRW, la faction de Karuna aurait compté jusqu'à 2 000 enfants⁷⁶. Ainsi, de janvier à mai 2009, le recrutement des enfants-soldats, notamment par enlèvement, n'a pas diminué. Durant cette période, selon un rapport du Secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité daté de décembre 2011, le gouvernement sri lankais a en effet signalé 594 cas d'enfants ayant combattu au sein des LTTE parmi les personnes déplacées des provinces Nord et Est du pays⁷⁷.

5. Poursuites judiciaires et mesures de réhabilitation

En 2006, à la suite d'un amendement du code pénal, le recrutement et l'emploi d'enfants dans un conflit armé est devenu un crime passible de 20 ans d'emprisonnement⁷⁸. En 2008, le gouvernement sri lankais a annoncé que les mineurs de moins de 18 ans ne seraient pas poursuivis pour des crimes liés au terrorisme⁷⁹. En parallèle, des mesures en faveur de la réintégration sociale des anciens enfants-soldats ont été décidées, avec notamment l'ouverture de trois centres de réhabilitation à Ambepussa (district de Kegalle), Poonthotam (district de Vavuniya) et à Ratmalana (district de Colombo), dont le dernier a fermé en mai 2010. Critiqués pour la prépondérance accordée aux militaires dans la gestion de ces centres et les difficultés rencontrées par certaines familles pour y accéder, ils offraient à leurs pensionnaires des soins médicaux, une aide psychologique, une assistance dans l'obtention de documents d'identité ou encore des formations professionnelles⁸⁰. En 2010, le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé au gouvernement sri lankais de maintenir les mesures concernant la réhabilitation et la prise en charge des anciens enfants-soldats et de condamner les personnes qui avaient commis des abus à l'encontre des enfants⁸¹.

A la date de décembre 2011, selon un rapport du Secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité, aucune poursuite judiciaire n'avait été engagée contre les combattants des LTTE responsables du recrutement forcé de mineurs⁸². Selon l'ONG britannique *Coalition to Stop the Use of Child Soldiers*, l'ouverture de procédures judiciaires est, en outre, compliquée par le fait que de nombreux cadres des LTTE ont été tués dans la phase finale du conflit⁸³. Cependant, en 2009, le gouvernement sri lankais a indiqué avoir arrêté deux hommes liés aux LTTE qui avaient la charge de recruter des enfants⁸⁴.

Par la suite, en juin 2020, le Conseil des droits des humains des Nations unies a demandé l'ouverture d'une enquête contre Karuna, accusé d'avoir recruté des enfants-soldats. En effet, peu de temps auparavant, il avait prétendu lors d'un meeting public avoir été responsable de la mort de plus de 2 000 soldats sri lankais lors des combats dans le nord de l'île et venait d'être interrogé à ce sujet par le Département des enquêtes pénales sri lankais⁸⁵.

⁷⁵ Coalition to stop the use of child soldiers, 04/2010, p. 3, [url](#)

⁷⁶ Colombo Telegraph, 23/08/2016, [url](#)

⁷⁷ Conseil de sécurité, 21/12/2011, p. 5, [url](#)

⁷⁸ Child Soldiers International, 20/05/2008, [url](#)

⁷⁹ Conseil de sécurité, 21/12/2011, p. 12, [url](#)

⁸⁰ Conseil de sécurité, 21/12/2011, p. 12, [url](#)

⁸¹ Conseil de sécurité, 03/06/2010, [url](#)

⁸² Conseil de sécurité, 21/12/2011, p. 5, [url](#)

⁸³ Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, 04/2010, p. 10, [url](#)

⁸⁴ Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, 04/2010, p. 10, [url](#)

⁸⁵ The Hindu, 26/06/2020, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en juin et juillet 2021.

Document OFPRA

DIDR, « La scission des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et ses conséquences à Trincomalee entre 2004 et 2007 », Ofpra, 17/01/2018, 12 p.,
https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/14.didr_sri_lanka_la_scission_des_tigres_de_liberation_de_leelam_tamoul_ltte_et_ses_consequences_a_trincomalee_entre_2004_et_2007.pdf

Organisations intergouvernementales

Conseil de sécurité, « Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Sri Lanka », 21/12/2011, 15 p.,
<https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/CAC%20S%202011%20793.pdf>

Organisation des Nations unies, « Report on the Secretary-General's Panel of Experts on Accountability in Sri Lanka », 31/03/2011, 196 p.,
<https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/POC%20Rep%20on%20Account%20in%20Sri%20Lanka.pdf>

Conseil de sécurité, « Conclusions on children and armed conflict in Sri Lanka », 03/06/2010,
<https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/CAC%20S%20AC%202010%202.pdf>

Organisations non gouvernementales

Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, « Report to the Committee on the Rights of the Child on the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the involvement of children in armed conflict », 04/2010, 21 p., <https://www.refworld.org/pdfid/4c3d8a982.pdf>

Country of Origin Research and Information, « CORI Country Report, Sri Lanka », 04/2010,
<https://www.refworld.org/docid/4bd1aa632.html>

Child Soldiers International, « Child Soldiers Global Report 2008 – Sri Lanka », 20/05/2008,
https://www.refworld.org/docid/486cb131c.html#_ftnref12

Amnesty International, « Déclaration publique. Sri Lanka. Amnesty International demande instamment aux LTTE de tenir son engagement de mettre fin à l'enrôlement d'enfants », 10/07/2007,
<https://www.amnesty.org/download/Documents/64000/asa370172007fr.pdf>

Amnesty International, « Rapport 2007 », 2007,
<https://www.amnesty.org/download/Documents/POL100012007FRENCH.pdf>

BECKER Jo, « Child Recruitment in Burma, Sri Lanka and Nepal », Human Rights Watch, 2007, 22 p.,
https://www.files.ethz.ch/isn/45674/2007_Child_Recruitment.pdf

HRW, « Living in Fear: Child Soldiers and the Tamil Tigers in Sri Lanka », 11/2004,
<https://www.hrw.org/reports/2004/srilanka1104/2.htm>

University Teachers for Human Rights – Jaffna (UTHR-J), « The LTTE, Child Soldiers and Serial Disasters : A Challenge Without an Answer ? », 19/10/2001, Information Bulletin n°27,
<http://www.uthr.org/bulletins/bul27.htm>

Refugee Studies Centre, « Children & Armed Conflict in Sri Lanka », s. d., 71 p.,
<https://www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/dp-children-armed-conflict-sri-lanka.pdf>

Ouvrages

GAYER Laurent, « Militariser les femmes. Doctrines, pratiques et critiques du féminisme martial en Asie du Sud », dans : GUIBET LAFAYE Caroline et FRENOD Alexandra (dir.) « S'émanciper par les armes ? Sur la violence politique des femmes », Paris, Presses de l'Inalco, 2019, p. 149-175,
<https://books.openedition.org/pressesinalco/28750>

NIRUPAMA SUBRAMANIAN, « Sri Lanka, Voices from a War Zone », New Delhi, Penguin – Viking, 2005, 230 p.

ANN Adele, « Women fighters of liberation tigers », LTTE International Secretariat, 19/10/1993, 140 p.

Think tanks, universités et centres de recherches

RODRIGO Nisala A., « The Rise of the Liberation Tigers: Conventional Operations in the Sri Lankan Civil War », 1990-2001, School of Advanced Military Studies US Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, KS, 2019, 78 p., <https://www.hsdl.org/?view&did=832144>

BRAITHWAITE John, D'COSTA Bina, « Crime–war in Sri Lanka », dans: “Cascades of Violence: War, Crime and Peacebuilding Across South Asia”, 2018, p. 363-392,
<http://press-files.anu.edu.au/downloads/press/n4135/pdf/ch08.pdf>

HARENDRA DE SILVA, D. G., « The use of child soldiers in war with special reference to Sri Lanka », Paediatrics and International Child Health, vol. 33, n°4, 2013, p. 273-280,
<https://www.libraryofsocialscience.com/assets/pdf/Harenda-children--sri%20lanka.pdf>

GRAY David H., OWEN MATCHIN III Tom, « Children: The new face of terrorism », International NGO Journal, 06/2008, vol. 3, n°6, p. 108-114,
https://academicjournals.org/article/article1380892899_Gray%20and%20Matchin.pdf

BURSTIN André, « La fin du cessez-le-feu laisse-t-elle encore une perspective de paix au Sri Lanka ? », European Strategic Intelligence and Security Center, 11/02/2008,
<http://www.esisc.org/publications/analyses/la-fin-du-cessez-le-feu-laisse-t-elle-encore-une-perspective-de-paix-au-sri-lanka>

SMITH Chris, « Les LTTE, mouvement de libération et d'oppression nationale », dans : GAYER Laurent (dir.), « Milices armées d'Asie du Sud, Presses de Sciences Po », 2008, p. 95-122,
<https://www.cairn.info/milices-armees-d-asie-du-sud--9782724610024-page-95.htm>

GUNARATNA Rohan, « A Reprieve for LTTE's Child Soldiers », South Asia Intelligence Review, vol. 1, n°31, 17/02/2003, https://www.satp.org/satporqtp/sair/Archives/1_31.htm

YONG Meng Yoong, « Chapter Two Sri Lanka : A Case Study », in War and the problem of child soldiers, 2002, p. 22-40, http://studentsrepo.um.edu.my/1471/5/BAB_2.pdf

SOMASUNDARAM Daya, « Child soldiers: understanding the context », BMJ (Clinical research ed.), vol. 324, n°7348, 25/05/2002, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1123221/>

GUNARATNA Rohan, « LTTE Child Combatants, Janes Intelligence Review », 07/1998,
<https://freerepublic.com/focus/f-news/530278/posts>

Médias

The Hindu, « UNHRC calls for investigation on former LTTE leader over 'wholesale recruitment' of child soldiers », 26/06/2020, <https://www.thehindu.com/news/international/unhrc-calls-for-investigation-on-former-ltte-leader-over-wholesale-recruitment-of-child-soldiers/article31922963.ece>

Colombo Telegraph, « The LTTE's Forced Recruitment of Children in Armed Combat », 23/08/2016, <https://www.colombotelegraph.com/index.php/the-lttes-forced-recruitment-of-children-in-armed-combat/>

The Christian Science Monitor, « Outrage over child soldiers in Sri Lanka », 29/11/2006, <https://www.csmonitor.com/2006/1129/p07s02-wosc.html>

Autre source

Bedford Row, « Liberation Tigers of Tamil Eelam », 25/09/2014, <http://9bri.com/wp-content/uploads/2015/07/LTEE-Draft11.pdf>